Notre Dame de Boisset

Brèves Boscoises

JUIN 2022

Une fête à Boisset haute en couleurs !

Le 11 juin, Comité des Fêtes et Classes en 1 & 2 s'associaient pour organiser la Fête à Boisset. Les Loupiades ont vu se confronter 4 meutes très déterminées, avec de nombreux louveteaux : jeux en famille mais aussi questions de culture générale, rires et bonne humeur étaient de la partie. Elles se sont clôturées par une victoire historique des bleus, représentant le Haut de Boisset.

En fil rouge, la buvette a permis d'abreuver les loups, jeunes et moins jeunes, assoiffés sous le soleil.
Après l'apéritif, c'est plus de 180 repas qui ont été servis dans la douceur d'une soirée estivale et musicale.

Les feux d'artifice offerts par la Municipalité ont ponctué cette soirée par de beaux tableaux de lumière.
Quelques déhanchements sur les tubes pop rock enchainés par Camille, Maxime, Mathis et Johan ont permis de terminer cette belle journée festive.

A vos agendas !

12 août
Concours de pétanque semi-nocturne parking La Chênaie

15 août
Messe patronale à 10h30

17 septembre
Fête Classes 1 & 2
Espace La Chênaie

24 septembre
Inauguration de la cantine à 11h

08 octobre
Soirée familiale du Comité des fêtes
Espace La Chênaie

09 octobre
Journée culturelle CPB
Espace La Chênaie

11 novembre
Commémoration à 11h

03 décembre
Fête des lumières

Pour plus d'info, Panneau Pocket

Le secrétariat à l'heure d'été

Les horaires du secrétariat de mairie sont adaptés pour la période estivale :

Ouverture les lundis et jeudis de 8h30 à 13h du 11 au 28 juillet 2022. Les mardis et vendredis matin, vous pouvez joindre le standard au 04 77 62 03 31

Fermeture du 01 au 23 août 2022 inclus. Pendant cette période, les élus assureront une permanence téléphonique en cas d'urgence.

Pour tondre, c'est ...

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Terminé les trajets aux points de recyclage !

A partir de janvier 2023, la collecte des déchets évolue : chaque foyer sera doté d'un bac à couvercle jaune pour les emballages, d'un bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères et d'un composteur.

Une enquête a été réalisée pour déterminer votre quantité de déchets et adapter la taille des équipements à votre foyer.

Si vous n'étiez pas présents lors du passage des agents, il faut impérativement appeler le numéro vert 0 805 292 600 pour répondre à l'enquête.

ATTENTION, sans information, aucun bac ne pourra vous être délivré !

Vigilance au démarchage à domicile

De nombreuses personnes sont régulièrement contactées par des vendeurs ou des sociétés pour des diagnostics réalisés à domicile (énergétiques, toitures, isolation, termites…). Nous tenons à rappeler que la Mairie ne mandate jamais ce genre de société et qu'il s'agit d'une démarche purement commerciale. Cependant, les sociétés tournant sur la commune sont censées au préalable nous en informer.
En aucun cas, elles ne devront se prétendre mandatées par la Mairie. Si c'est le cas, merci de nous en informer au 04 77 62 03 31 ou en contactant la gendarmerie de Villerest au 04 77 68 16 44.
Si vous êtes démarchés, nous vous conseillons vivement de ne rien signer. Si vous vous êtes déjà engagé, sachez que vous pouvez vous rétracter dans un délais de 14 jours sans aucun frais, dans la plupart des cas.

Cérémonie du 8 mai

Remise de diplômes aux porte-drapeaux dont Robert SEIVE pour Notre-Dame-de-Boisset

Le 77ème anniversaire de l'armistice du 8 mai a été commémoré en présence des membres de la FNACA, des élus du conseil municipal, des présidents des associations, de la gendarmerie, des enfants de l'école et de la population. Ces temps de souvenirs et de recueillement sont importants pour le devoir de mémoire.

Anniversaire FNACA

Le samedi 19 mars 2022, c'était le 60ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie. Journée de souvenir avec une célébration à l'église du village, rassemblement auprès de la stèle accompagné par la fanfare de Coutouvre et un moment de convivialité pour les adhérents à l'auberge.

Remise aux 3 maires de Bully, St Vincent de Boisset et Notre-Dame-de-Boisset de la médaille commémorative du 60ème anniversaire

Chasse aux œufs

Le 10 avril, sous un beau soleil printanier, les Empreintes Boisset Nepvant ont organisé une journée très conviviale. 80 enfants ont cherché les œufs bien cachés dans le jardin Léonce VALETTE. Ils sont tous repartis avec des œufs en chocolat et des cadeaux. Les parents et les Boscois ont partagé un moment agréable autour d'un verre ou d'un café et ont pu acheter une brioche.

Très belle réussite !

L'emporté a du succès

Les Empreintes Boisset Nepvant ont rencontré un vif succès lors de la vente du saucisson/patates. Ce sont 200 parts qui ont été vendues. Dommage que le contexte sanitaire n'ait pas permis l'ouverture d'une buvette qui aurait pu être un moment amical entre les Boscois.

Le sou des écoles a proposé, le 24 avril, une vente de plats à emporter. Les Boscois sont venus nombreux et 180 parts ont été vendues. Une buvette a permis de passer un bon moment entre amis ou voisins. Les bénéfices ont servi à financer le voyage scolaire en Auvergne. En mars, le sou des écoles avait également fait une vente de cakes et gâteaux, ce sont près de 400 boîtes qui ont été écoulées.

Merci à ceux qui ont participé.

Rappel du respect de la biodiversité

Les pesticides ont longtemps été synonymes de propreté dans les jardins et les espaces verts. Ceux-ci sont mis en cause dans l'émergence de plusieurs cancers, troubles de reproduction, perturbateurs du système nerveux et immunitaire. Certains produits nocifs ont contribué à la disparition des abeilles, des papillons et aussi de certains oiseaux.
Désormais retirés de la vente et interdits d'utilisation depuis 2019, il faut trouver une alternative raisonnable afin d'améliorer la biodiversité de la faune et de la flore, et accepter le changement de certaines méthodes de désherbage.
La binette, la serfouette ou le sarcloir sont autant d'outils qui remplacent efficacement les herbicides dans les allées ou les massifs.
Chacun d'entre nous, en tant que citoyen, peut agir pour préserver notre environnement et notre santé en acceptant de modifier certaines actions néfastes pour la Terre que nous voulons laisser au monde futur…..
FRAPNA Loire :
www.frapna-zeropesticide.f

La commune adhère à cette démarche en laissant des espaces non tondus notamment vers le rucher communal.

Résultat du concours départemental de fleurissement

Le vendredi 15 avril, à Balbigny, a eu lieu la remise des prix pour le concours départemental des villes et villages fleuris de la Loire. Ce ne sont pas moins de 126 communes, dont 33 distinguées, et 174 particuliers inscrits qui ont reçu la visite d'un jury en 2021 afin d'évaluer les efforts fournis pour fleurir et améliorer le cadre de vie, tout en contribuant à l'embellissement des villes et des villages.
Placée sous la houlette de l'Agence du Développement Touristique (ADT) de la Loire, et de son animatrice Cécile Grange, notre commune a été distinguée dans la 2ème catégorie, communes de 501 à 1000 habitants, en présence de David DOZANCE et de notre agent Yves, qui grâce à son travail et son investissement contribue à la beauté de notre village toujours bien fleuri……

MOLIÈRE vient conter fleurette à Notre-Dame-de-Boisset

En l'honneur du 400ème anniversaire de la naissance de MOLIÈRE, de son vrai nom Jean-Baptiste POQUELIN, né le 15 janvier 1622, les artistes de Culture et Patrimoine en Boisset ont été sollicités afin de mettre en valeur l'entrée du village pour la période estivale.
En écho au concours de fleurissement 2022, et dans le but d'atteindre la première fleur, puisque notre commune va s'inscrire pour l'obtention du Label, les membres de CPB ont réalisé un travail de qualité dans la conception de deux œuvres en bois peintes de MOLIÈRE et du livre ouvert du Malade Imaginaire, une des pièces inconditionnelle de ce grand auteur français du 17ème siècle.
Un grand merci au président de Culture et Patrimoine, et tous ses membres bénévoles, pour leurs réalisations des plus réussies.

Cette belle initiative, en collaboration avec la mairie et Yves, ajoute une touche finale des plus agréables au fleurissement du centre bourg et du reste du village.

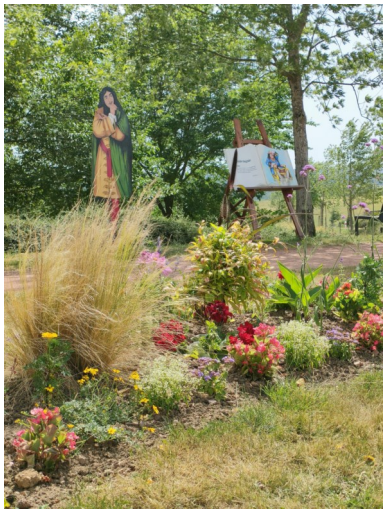

Fête des lumières

Elle a eu lieu le samedi 4 décembre. Journée intergénérationnelle, elle a débuté par le repas des aînés, un moment de retrouvailles fort apprécié. La Chorale de la Source a enchanté les nombreux spectateurs qui ont pu ensuite se régaler les yeux et les papilles au marché de Noël et à l'exposition.

Le manège et la retraite aux flambeaux ont fait la joie des plus petits.

Deux médaillés

Lors de la venue de nos jumeaux meusiens, des distinctions ont été remises à André FOURNEL et Bernard DÉCHAVANNE pour leur engagement et investissement auprès de la collectivité et du monde associatif.

Félicitations aux récipiendaires !

Médaille de l'Assemblée Nationale remise par Mme la Députée

Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale pour 30 ans de vie d'élu (échelon Vermeil)

Les Nepvantois en terre boscoise

Les Empreintes Boisset Nepvant ont accueilli leurs jumeaux le week-end de l'Ascension sous un soleil radieux. 25 personnes ont été hébergées dans des familles boscoises.

Le 26 mai au soir Nepvantois et Boscois se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse autour d'un apéritif dînatoire. Le moment de ces retrouvailles était très attendu depuis deux ans.

Le vendredi, au programme, découverte du roannais avec la visite du Château de la Roche et un bon repas au Relais du Château. L'après-midi, tour de Roanne en bus et bien entendu dégustation de la praluline. La journée s'est terminée par le partage d'un repas préparé par les familles d'accueil.
Tous les participants étaient enchantés.

Le samedi soir tout le monde s'est retrouvé à l'Oberge du Barrage pour un dîner spectacle. Les participants ont passé un très bon moment, le rire était au rendez-vous. Les Nepvantois sont repartis avec plein de bons souvenirs et les Boscois devraient aller en Meuse en 2023 pour célébrer le 10ème anniversaire du jumelage.

Les écoliers à la découverte du Puy de Dôme

Ce 23 mai à 8h, 37 élèves enthousiastes, et même impatients, parfois un peu anxieux, montaient dans le bus avec leurs 5 accompagnateurs, direction l'Auvergne pour une classe découverte de 3 jours.
Le programme commençait par une visite du parc VULCANIA, où expositions et animations sur les volcans ont passionné les enfants.
Après une nuit de repos dans la station de SUPER BESSE, les écoliers ont découvert la vallée de CHAUDEFOUR lors d'une promenade entre forêts et cascade, pour observer les chamois. La journée s'est poursuivie par une visite du château médiéval de MUROL, au temps des seigneurs et chevaliers.
Retour à la nature mercredi avec une visite guidée du lac PAVIN, un lac de cratère au diamètre presque parfait de 800 mètres, avant un retour en famille pour un long week-end de repos bien mérité ! Ce voyage a pu être réalisé grâce à la participation financière des familles, du sou des écoles, de la Municipalité et du Conseil Départemental.

Une nouvelle cantine

Le premier service a été effectué le lundi 2 mai 2022.

Les enfants, Nicole et Stéphanie ont apprécié :

Un seul service de repas, ce qui permet d'accroître le temps du déjeuner de nos petits convives (nous passons de 35 mn avant l'extension à plus d'une heure) et de sécuriser l'encadrement des enfants (2 employées communales en permanence).

Un espace apportant plus de confort et de luminosité. Il passe de 73 m² à 120 m² dont 70 m² de réfectoire. Il permet ainsi d'accueillir 50 personnes dans des conditions optimum.
De nombreuses baies et deux puits de lumière apportent le maximum d'éclairage.

Une qualité de l'air conforme pour recevoir des élèves de maternelle. Grâce à un système de VMC double flux, l'air de la salle est renouvelé toutes les 10 minutes.

Un niveau sonore maîtrisé. La pose de panneaux acoustiques et un sol souple limitent la réverbération des sons**.**

Un hall d'accueil indépendant facilitant l'arrivée et le départ des enfants donnant directement sur des sanitaires adaptés aux différents âges. Les convives en ont pris possession en décorant leur porte serviette.

Un mobilier de couleurs chaudes. Pour faciliter la convivialité, les tables sont de dimensions variables et quatre sont adaptables à la taille des enfants. Des sièges empilables avec coques ont été choisis pour faciliter le travail des employées communales.

Une cuisine aux règles d'hygiène renforcées. Plonge, table et rangements en inox ont remplacé ceux en grès et en bois existants. Une étuve s'est substituée au caisson isotherme pour maintenir à température les plats chauds livrés.

L'accès se fait par un espace vert arboré avec, en fond de tableau, un mur de pierres identique à ceux de la salle des fêtes. Ce bâtiment et son aménagement répondent à l'ensemble des normes en vigueur et en particulier celles concernant les personnes à mobilité réduite.

Installation de potelets rue des écoliers

Le trottoir de la rue des écoliers était devenu une zone de stationnement. Les élus en charge de la voirie ont donc décidé d'installer des potelets en fonte afin d'empêcher les véhicules de s'y garer.

Cet aménagement permet aux familles et aux enfants fréquentant l'école ainsi qu'aux piétons de pouvoir rejoindre les équipements publics en toute sécurité.

C'est notre agent technique qui a procédé à l'installation supervisée par le conseiller municipal en charge de la voirie, Olivier BOULICOT.

Aménagement des espaces extérieurs de la Chenaie

Les travaux prévus ont été présentés au conseil municipal du 31 mai et aux jeunes Boscois le 22 juin.
L'objectif a été d'intégrer les éléments dans le milieu naturel en privilégiant la verdure, l'arborisation et les minéraux. Compte tenu du type de terrain, une attention toute particulière a été apportée à la gestion des eaux de pluie et leur stockage sur le site.
Les aménagements comprennent :

- 1 terrain de basket
- 1 terrain de foot avec pare ballons
- 4 modules de skate-park
- 1 araignée à grimper
- 1 table de tennis de table
- Le déplacement des 3 modules de jeux existants
- L'extension du parking de la salle des fêtes
- 2 places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite)
- Garages à vélos
- Bancs et tables de pique-nique

Les travaux seront réalisés au 1er semestre 2023

Compte administratif 2021

Il se solde par un excédent brut d'exploitation de 97 315 €, légèrement supérieur à celui de 2020.
En investissement, le résultat est négatif de 63 603 € en raison des travaux de la cantine qui sont en cours et pour lesquels les subventions seront perçues en 2022.
En tenant compte des excédents antérieurs (315 749 € en fonctionnement + 82 063 € en investissement) et des dépenses engagées restant à réaliser (177 000 €), le solde de l'exercice se traduit par un excédent de 254 464 € qui a été affecté au budget de fonctionnement 2022.

Budget primitif 2022

Il s'équilibre à 647 195 € en fonctionnement et 424 000 € en investissement. Il est construit avec des taux communaux (taxes foncières et taxe d'habitation) qui demeurent inchangés depuis 8 ans.
Il intègre :
- L'évolution des valeurs locatives adoptée par la loi de finances 2022 (+3,4 %).
- L'inflation, en particulier sur l'énergie.
- Les subventions accordées pour le voyage scolaire en Auvergne et pour l'accueil des Nepvantois en mai.
- Un risque de contentieux sur l'aménagement de terrains.
- La fin des travaux de la cantine.
- Une provision pour l'aménagement de la zone de loisirs autour de la Chênaie.
- La continuité des réseaux sur la rue Léon MARCEL.
- Le passage de l'éclairage public à la technologie LED.
- L'entretien des chaussées et des fossés (route de l'Hôpital, VC 10, …).
- Le remplacement du mobilier scolaire dans la classe du directeur pour apporter plus de flexibilité à l'organisation.

La livraison des repas au restaurant scolaire

Tous les 3 ans, la commune sonde le marché de la fourniture de repas chauds pour la cantine. L'appel aux concurrents a été lancé le 25 avril 2022.
Le nouveau cahier des charges a pris en compte la loi EGALIM applicable depuis janvier 2022 qui prévoit :
- Au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques
- L'information des usagers
- La diversification des sources de protéines (un menu végétarien au moins une fois par semaine)
- La substitution des plastiques
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

Nous avons reçu 2 propositions qui ont été examinées par une commission réunie le 9 juin 2022. C'est l'entreprise NEWREST RESTAURATION, fournisseur actuel, qui a présenté la meilleure offre.

Climat et résilience

Inspiré des travaux des 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat et censé mettre la France sur le bon chemin pour réduire le réchauffement climatique, la loi « Climat et Résilience » compte 69 articles et traduit une partie des 146 propositions faites par la commission.
Elle intervient dans des domaines très divers.

Notre commune sera concernée par :
- La division par deux de l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie, pour « atteindre » en 2050 l'objectif zéro. Ceci nécessitera la mise à jour des documents d'urbanisme (PLU) en 2027.
- Un minimum de 60 % de viande et poisson de « qualité » dans les cantines scolaires, à compter de 2024 et la généralisation d'au moins un menu végétarien hebdomadaire.
- L'augmentation des pouvoirs des maires pour la réglementation des espaces publicitaires.
- La gestion des logements locatifs. A partir de 2025 pour les DPE « G » et de 2028 pour les « F », ils ne seront plus classés « logement décent » et seront donc interdits à la location.
La mesure s'appliquera aux logements classés « E » en 2034.

Directeur de publication : David DOZANCE
Membres de la commission communication : Pascale ALDEBERT, Jean-Claude DUCROT, Marie-Claude CHATTON, Jocelyne DURANTET, Régine JONNIER.